
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2019

DCM N° 19-04-25-27

Objet : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Rapporteur: Mme SEGHIR

Au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 7 projets lauréats messins du premier jury départemental 2019 du dispositif Projets Jeunes, pour un montant total de **8 000 €**.

Félix PEREZ – Deadline

Le trio d'artistes musiciens emmené par Félix prépare l'enregistrement et la sortie dématérialisée de son premier album, mixé dans des conditions professionnelles. Cette démarche doit permettre aux trois messins de faire connaître leur travail afin d'être invités sur des scènes importantes. Le coût prévisionnel de l'action s'élève à 6 150 €. Il est proposé la prise en charge de la Bourse pour un montant de **1 000 €**.

Anton ONISTO – Wiggenweld

A tout juste 18 ans, Anton entreprend la réalisation d'une web-série ayant pour thématique la magie et la science-fiction, dont l'intrigue se déroule à Metz. Les différents intervenants souhaitent proposer en effet une découverte ludique et décalée d'une ville qu'ils apprécient tout particulièrement pour en être originaires et y grandir. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 3 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Brice RECOTILLON – Fousseyni Project

Après avoir enregistré un premier EP, Brice souhaite pouvoir le presser en version CD et réaliser deux clips. Il est programmé en 1^{ère} partie de Odezenne en mars à la BAM. Le coût total de l'opération s'élève à 2 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Cécile RIVET – A part entière

Cécile réalise un documentaire sur la place de la femme au cours des différentes tranches d'âge, au sein de la famille. Elle est une artiste illustratrice, sculptrice et vidéaste et compte mettre à profit ses différentes compétences pour enrichir son travail. Le coût estimé de l'opération s'élève à 21 750 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Mehdi BAUDIER – Science-fiction

Mehdi réalise un court-métrage de science-fiction dont l'intrigue se déroule à Metz. Souhaitant faire de la réalisation son métier, il travaille sur plusieurs projets vidéo qui devront lui permettre de s'approprier les techniques de ce métier et cette fiction est une étape importante de sa progression. Le coût estimé de l'opération s'élève à 4 920 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

François HILD – Soap Magazine

François s'est lancé dans l'édition d'un magazine semestriel traitant de la photographie, du design et de la mode. S'appuyant sur un réseau de jeunes artistes messins, il projette à travers cette action de promouvoir leur travail et d'apporter sa contribution à la valorisation des talents locaux. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 18 590 €. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de **2 000 €** par la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €, ainsi que l'attribution d'un parrainage de 1 000 €.

Clara NOMMER – Montjoia

Clara a décidé de créer une activité de défis sportifs et ludiques collectifs dans une logique de développement de la cohésion au sein des organisations professionnelles. L'objectif étant de permettre la mobilisation des équipes ainsi que le bien être personnel des participants. Le coût global de l'action s'élève à 16 756 €. Il est proposé l'attribution d'u parrainage à hauteur de **1000 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Charte pour le soutien et l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Municipalité d'encourager, soutenir et accompagner les initiatives, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations mentionnées et au bénéfice des projets associés pour un total de 8 000 € :

- Kultur'a'Vibes (<i>Brice RECOTILLON- Fousseyni project</i>)	1 000 €
- CRI-BIJ	7 000 €
<i>dont Anton ONISTO – Wiggenweld</i>	<i>1 000 €</i>
<i>Cécile RIVET – A part entière</i>	<i>1 000 €</i>
<i>Mehdi BAUDIER</i>	<i>1 000 €</i>
<i>François HILD – Soap Magazine</i>	<i>2 000 €</i>
<i>Clara NOMMER – Montjoia</i>	<i>1 000 €</i>

Félix PEREZ – Deadline

1 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **8 000 €**.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ